

Conseil municipal de Marseilles-lès-Aubigny  
Compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2008

Présents : Gilles CORNETTE, Roland FLOUZAT, Henriette BOUHOUB, Hubert GRILLON, Philippe DUFOUR, Marie-Laure MICHALET, Nathalie BARRAT, Ingrid ROYER, Denise LECORDIER, Carlo CIACCHELLA, Rosemary FARLEY, Anic NANDROT, Michèle PASQUIER, Claude HELLELI, Patrick DESFORGES.

Début de séance : 20H10

Secrétaire de séance : Patrick DESFORGES

Lecture du cahier de délibération et signatures.

**1) Délibérations concernant l'extension de la carrière de Calcia :**

Le conseil délibère, à l'unanimité, en faveur de l'extension de la carrière exploitée par l'entreprise Calcia et en faveur du défrichement de la parcelle demandée.

**2) Délibérations pour extension du périmètre de la communauté de communes des « Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois » et approbation des nouveaux statuts :**

Le conseil délibère en faveur de l'extension du périmètre de la communauté de communes des « Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois » avec les adhésions des communes de La Guerche sur l'Aubois, de Germigny l'Exempt, de La Chapelle-Hugon, de Menetou-Couture et Saint-Hilaire de Gondilly, ainsi qu'en faveur de l'adoption des nouveaux statuts de la communauté de commune par 11 votes pour, 2 votes contre et 2 abstentions.

**3) Financement d'un voyage scolaire :**

L'école primaire de Marseilles-lès-Aubigny souhaiterait organiser un voyage d'une semaine dans la région de Noirmoutier en avril 2009.

Le coût du séjour est de 7650 € pour 41 enfants, celui de 3 accompagnants, de 533 €.

Le coût du transport s'élève à 2990 € pour toute la semaine, ce qui revient à environ 273 € par enfants.

Une aide du Conseil Général est espérée à hauteur d'un minimum de 26 € par enfant.

Le conseil décide à l'unanimité d'apporter une aide pour la réalisation de ce séjour, à hauteur de 120 € par enfant. Les maîtresses comptent organiser des événements, notamment à l'occasion de l'arbre de Noël de la commune, pour apporter une aide supplémentaire.

**4) Remboursement de frais de déplacement :**

Le conseil délibère à l'unanimité en faveur du remboursement de frais de déplacements du personnel de la municipalité pour des formations et d'un élu dans le cadre de la commission exposition 2009.

#### **5) Location d'un terrain communal pour pacage de chevaux :**

Le conseil délibère à l'unanimité en faveur de la location d'un terrain communal pour pacage de chevaux, pour un loyer annuel de 50 €. Un compteur d'eau sera installé, la location et la consommation d'eau seront facturées en sus.

#### **6) Compte rendu des commissions :**

- **Compte rendu de la commission « Recherche en eau » :**

Le forage mené dans les bois de Jouet-sur-l'Aubois n'a pas permis de trouver de l'eau. La commission sera réunie le 19 décembre pour étudier la suite à donner.

- **Compte rendu de la commission « Exposition 2009 » :**

Anic NANDROT entre dans la commission « Exposition 2009 ».

Des travaux de réfection au rez-de-chaussée de la maison Hernandez sont à prévoir pour l'exposition. Monsieur le Maire va prochainement rencontrer les responsables d'un chantier de réinsertion de Sancoins, pour envisager de lui confier ces travaux.

Monsieur le Maire va étudier avec la commission le budget nécessaire à ces travaux, à la scénographie et l'animation de l'exposition.

La commission se réunira bientôt pour continuer de préparer l'organisation de l'exposition.

- **Compte rendu de la commission « Projet d'urbanisme » :**

Après présentation et étude des différentes propositions des cabinets candidats pour mener l'audit d'aménagement de Marseilles-lès-Aubigny, le conseil délibère à l'unanimité en faveur du cabinet ABWW-Atelier Passage, pour un montant de 10 000€, hors TVA.

#### **7) Questions diverses :**

-Choix d'un géomètre pour le levé topographique de la partie mairie-école :

Le conseil délibère à l'unanimité en faveur de la proposition du géomètre candidat Monsieur BLANCHAIS, de Mehun-sur-Yèvre, pour procéder au levé topographique de la partie mairie-école pour un montant de 1 120€ hors TVA.

-Cas de grève des enseignants :

Monsieur le maire informe le conseil des difficultés que représente l'organisation de l'accueil des enfants, en cas de grève des enseignants. La journée de grève du 20 novembre 2008 en a fait la preuve.

- Convention Antargaz

Au cours de la réunion du 17 novembre entre la société Antargaz, la municipalité et les habitants des Bâtis, Antargaz a proposé de financer la réfection du réseau de gaz des Bâtis. Monsieur Carré de la dite société, doit venir le 3 décembre pour signer les contrats avec les habitants.

- Le Conseil travaille aux prochaines manifestations suivantes:

- o Projet de spectacle le 20 décembre 2008 : Contes de Noël accompagnés de musique (1 conteuse, 1 pianiste, 1 chanteuse). Le spectacle débutera à 20h à la Salle des Fêtes et l'entrée sera gratuite.
  - o Monsieur le Maire a pris contact avec la municipalité de La Charité sur Loire et proposé la décentralisation d'un spectacle du « Festival du mot » à Marseilles-lès-Aubigny. Ce projet pourrait se faire avec une journée à thème autour des « mots du vélo ». Les structures installées pour cette manifestation pourraient en outre servir à l'occasion de la fête patronale qui aura lieu une semaine plus tard. Monsieur le Maire préconise de prévoir un budget prévisionnel de 1500 €.
- Monsieur le Maire informe le conseil que la convention passée avec la MSA pour la médecine du travail arrive à échéance le 31/12/2008. Le conseil décide de reconduire cette convention pour une durée de 3 ans.
- Monsieur le Maire présente la demande d'un particulier qui projette d'acquérir un terrain à construire, rue du Stade, et qui souhaiterait emprunter le chemin communal longeant la propriété pour faire passer un tuyau d'évacuation d'eaux pluviales. Le conseil donne son accord de principe.
- Suite à la proposition de l'Office National des Forêts, chargé de la gestion des bois communaux, le conseil délibère à l'unanimité en faveur du martelage des parcelles 6 et 7, en vue de la vente du bois.
- Monsieur le Maire donne lecture au conseil de la motion votée par la majorité du Conseil Général, dénonçant les difficultés qu'il rencontre pour constituer son budget 2009, notamment à cause du désengagement de l'État dans ses obligations de financement. Le conseil décide, à l'unanimité de soutenir cette motion.
- Concours des maisons de Noël : Les candidats qui souhaitent participer à ce traditionnel concours doivent s'inscrire en mairie. Le jury passera dans la commune le jeudi 18/12 pour procéder au classement des candidats.
- Création d'un comité pour un deuxième pont à la Charité sur Loire : Pour désengorger la circulation sur l'île de La Charité sur Loire, un comité de soutien pour la construction d'un deuxième pont a été créé entre des communes des 2 rives de la Loire. Le conseil décide d'adhérer à ce comité.